Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213503519-20260129-01_2026_05-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LE VERGER

DATE DE CONVOCATION 23/01/2026 **NOMBRE DE CONSEILLERS** EN EXERCICE……. 12 PRESENTS……. 08 VOTANTS……. 10	**L'an deux mil vingt-six, le 29 janvier à 20h30,** le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LE VERGER en séance publique sous la présidence de Madame Sylvie GALIC, Maire de LE VERGER. **Etaient présents :** Thierry BOURVEN, Delphine DELCAMBRE (arrivée au point 4), Robert FOUGERAY, Sylvie GALIC, André GUILLOUX, Nolwenn MARTIN, Antoine NOZAY, Minh-Duc PHAM **Absents :** **Absents excusés** : Patrick CHRISTEL, Sonia LEPAGE, Thomas MATALI, Céline ROLLANT. **Pouvoirs :** De Thomas MATALI à André GUILLOUX, de Céline ROLLANT à Nolwenn MARTIN.

N° 01.2026.05 – FINANCES – Subvention pour le spectacle de Noël 2025

M GUILLOUX, adjoint aux finances, informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de verser une subvention pour l'A.P.E.
En effet, les associations des deux écoles se sont associées pour offrir un spectacle de Noël aux enfants des deux écoles.
Le montant de la prestation s'élève à 390,60 €.
L'A.P.E. ayant pris en charge la totalité, la subvention lui sera versée.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du conseil municipal approuvent le versement de cette subvention à l'A.P.E. pour un montant de 390,60 €.

Le secrétaire de séance,
André GUILLOUX

Le Maire,
Sylvie GALIC